

Comment avoir des notes de cours complètes ?

Des notes de cours complètes, lisibles et structurées sont indispensables à tout apprentissage. La prise de notes est donc capitale et nécessite une formation à l'école pour tous les élèves. Pour beaucoup de jeunes qui ont des besoins spécifiques, la prise de note restera ardue, chaotique voire impossible. En effet, le jeune est souvent face à un choix : écouter et comprendre ce que dit l'enseignant ou prendre note et perdre le fil. Il ne s'agit nullement de mauvaise volonté de leur part, mais d'une réelle incapacité à réaliser en même temps deux tâches qui nécessitent de la concentration. Pour aller plus loin sur ce sujet de la double tâche cognitive, cette vidéo¹ d'une durée de 11 minutes est très éclairante.



<https://www.ash64.net/la-double-tache-cest-invisible/>

Toutes les pistes énoncées ci-dessous seront aussi bien utiles pour tous les élèves absents, malades ou dans l'impossibilité physique d'écrire (plâtre...)

A l'école

- Dispenser un apprentissage méthodologique et progressif à la prise de notes.
- Établir une table des matières pour chaque chapitre.
- Préciser les objectifs du cours au début de chaque chapitre.
- Donner des références de livres ou de sites pour compléter le cours et aller plus loin.
- Désigner un élève référent preneur de notes ou demander à un (e) élève de l'année précédente de photocopier son cours.
- Donner un accès facilité et prioritaire à la photocopieuse de l'école.
- Fournir le cours en format électronique.
- Mettre à disposition un cours de référence pour permettre de compléter ses notes.
- Établir un contrat avec l'élève l'autorisant à ne pas prendre note à condition d'avoir son cours en ordre et à ne pas perturber le cours.
- Autoriser l'enregistrement du cours qui permettra la retranscription à la maison.
- Autoriser la prise de notes sur ordinateur ou tablette.
- Autoriser l'élève à photographier le tableau quand il y a un schéma.
- Poster le cours sur la plateforme de l'école.
- Envoyer le cours par mail aux parents ou à l'élève à la fin de chaque chapitre.
- Créer un groupe facebook ou un « google drive » pour la classe avec circulation d'informations pour tous.
- Fournir les dossiers de révision, les exercices avec les correctifs (une fois le chapitre terminé).
- Rendre les interrogations aux élèves et leur donner aussi les correctifs.

A la maison

- Sensibiliser notre enfant à mettre ses notes en ordre et à les compléter le plus vite possible.
- Veiller au classement des notes de cours au bon endroit et en les paginant.
- Établir la table des matières pour chaque chapitre.
- Si notre enfant a enregistré son cours, l'aider pour la retranscription.

Bon à savoir :

La question suivante a été posée au service de l'inspection de l'enseignement secondaire ordinaire : « En tant qu'enseignant, peut-on alléger la prise de notes des élèves « dys » en leur proposant de travailler sur base des notes d'un condisciple ? Ne devrait-il pas avoir des notes manuscrites personnelles pour l'homologation ? »

Voici la réponse : *Si l'élève reçoit les notes de cours d'un condisciple, il faut juste qu'il y ait des traces personnelles, que l'on voit qu'il a travaillé, qu'il les a intégrées (fluo, mots écrits dans la marge...). C'est pareil pour la prise de notes via les tablettes ou ordinateur, cela ne pose aucun problème au niveau de l'homologation.*

Lors de colloques sur l'enseignement supérieur inclusif, des étudiants à besoins spécifiques viennent témoigner et il ressort que **ces étudiants ont tous en commun d'avoir développé un solide réseau d'entraide et d'avoir ainsi pu bénéficier des notes de cours d'autres étudiants.**